

■ Agenda 21 (suite)



Tous impliqués

Ces premières réalisations sont à continuer et nous sommes individuellement invités à participer à l'effort collectif.

L'abandon des produits phytosanitaires demande plus de temps pour le désherbage de la commune. N'hésitons pas à faire le geste qui peut aider la collectivité.

Notre qualité de vie dépend aussi de notre vigilance à respecter les points évoqués dans la rubrique citoyenneté du Petit Lieuranais n°49 – à ne pas confondre recyclage et décharge, à éviter les nuisances sonores, à ne plus stationner en dehors des espaces programmés, à ne plus laisser divaguer les chiens et ne plus jeter de lingettes cf photo ...

En conclusion, pour que notre planète (et pour commencer notre village) soit habitable pour nos petits enfants nous sommes tous concernés par la démarche Agenda 21.

Subventions

Elles viennent des impôts de tous les contribuables. Il a fallu monter des dossiers, multiplier les rendez-vous et appel téléphoniques auprès de Mme la sous-préfète de Lodève, de nos conseillers départementaux A. Imbert et C. Morgo des élus et du président de la CCC.!

Invitation au « débat citoyen » qui aura lieu le lundi 15 mai à 18 h 30 à Cabrières – Débat organisé par le pacte civique sur le « développement durable » dans la lignée des agendas 21 de deux communes (Lieuran Cabrières et Cabrières), de la Communauté de communes du Clermontais et du Pays Cœur d'Hérault (info à suivre dans le Recto n°24).



À l'usage, en plus d'être très maniable, le réciprocateur évite les projections et le recul au contact des obstacles, limitant ainsi les tendinites et autres blessures de son utilisateur.



Les lingettes en question...

Ces lingettes sont le principal obstacle au bon fonctionnement de notre station de traitement par roseaux. Merci de prévenir les personnes qui aident au ménage ou aux soins de ne pas les jeter dans les toilettes.



■ Mairie Infos

Agenda 21

Ce plan d'action pour le 21^{ème} siècle, décidé par les nations à la conférence de Rio, nous engage à diminuer l'impact de chacun sur l'environnement et à avoir une gestion à la fois transparente et responsable au niveau local.

L'Agenda 21 local c'est une démarche volontaire et partagée qui est menée à l'échelle de notre commune.

Une commission sous la responsabilité d'Hervé Tabar a travaillé sur cette démarche.

Le plan d'actions de la commune s'articule autour de trois axes.

- 1) **Un aménagement cohérent et durable du territoire**
- 2) **Une qualité de vie et une cohésion sociale, vivre ensemble**
- 3) **Gouvernance et exemplarité**

Ci-contre les premières réalisations effectuées sur la commune

Plan zéro-phyto

La commune n'utilise plus de désherbant pour les chemins, bords de route, cimetières, etc. L'herbe est soit brûlée, soit coupée. Nous avons acheté un broyeur pour les déchets végétaux (sur RV on peut venir chercher le broyat pour pailler les jardins) et un réciprocateur qui rase l'herbe au pied des murs etc... Nous avons obtenu 3000€ de subvention du Conseil Départemental pour ces achats.

Economies d'eau

Nous allons engager 236.000 € de travaux, (subventionnés à 70% entre l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Département) pour remettre en état le réseau d'eau vétuste.

Par ailleurs, l'achat annuel de plantes peu gourmandes en arrosages (romarin) est privilégié pour le fleurissement du village.

Lutte contre le gaspillage de l'éclairage public avec

le remplacement des 14 lampadaires les plus vétustes par des led,

la rénovation des armoires de commande du Mas de Roujou et de Bellefontaine, ce qui devrait représenter une économie de 400h d'éclairage par an,

l'affectation de 40.000€ de crédits pour continuer cette rénovation (10.000 € pour la commune et 30.000€ pour le Conseil départemental

le passage de l'éclairage public à 50% de lumen entre 23h et 6h.